



# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 10 décembre 2013

L'an deux mille treize et le dix décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS** : MM BESSETTES - BLANC - CURETTI - FABRIES - GROS - TACCONE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - FADDI - GILBERT - MOULET (Suppléante) - RABOU - SEGUR - MM ALBERT (Suppléant) - BRESSOLLES - COLOMBIER - COMBET - FOUILLADE (Suppléant) - FOURES (Suppléant) - JEANZAC - MAUREL - MAZARS - SARRAN - VANDENDRIESSCHE - VERNHES.

N° 2013/255

**Objet : Budget Annexe EHPAD La Grèze : Dotation complémentaire soins –  
décision modificative n°4 - Augmentations de crédits**

Vu les propositions d'affectation des résultats 2012 du Budget Annexe MAPAD Résidence La Grèze envoyés par l'Agence Régionale de Santé,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°4 du Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Désignation	Augmentation de crédits	
	Chapitre et article	Sommes
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Fournitures médicales	D-6066	6.000,00 €
Concours divers	D-6184	1.700,00 €
Dotations aux provisions	D-6815	7.000,00 €
EHPAD-Usager Part afférente aux soins	R-73534	14.700,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Installations générales	D-2181	4.000,00 €
Mobilier	D-2184	3.000,00 €
Autres provisions pour charges	R-1588	7.000,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 21 décembre 2013.

Raymond GARDELLE